

Paris, le 10 juin 2014

**L'OPE ET L'UNAF PRESENTENT LES RESULTATS 2014  
DU VOLET « SALARIES » DU BAROMETRE OPE  
DE LA CONCILIATION ENTRE VIE PROFESSIONNELLE,  
VIE PERSONNELLE ET FAMILIALE**

*en présence de Laurence Rossignol, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille,  
des Personnes âgées et de l'Autonomie*

Pour l'édition 2014, ce Baromètre s'élargit aux thématiques de l'équilibre des temps de vie.

Ce nouveau Baromètre explore les attentes des salariés en termes de conciliation entre vie professionnelle, vie personnelle et familiale. Il apporte des éclairages nouveaux sur le sentiment de manque de temps, l'utilisation du temps libre, l'implication des employeurs ou encore le présentisme.

Cette enquête a été réalisée en ligne du 11 au 18 avril 2014, par l'Institut Viavoice, auprès d'un échantillon de 1 003 salariés représentatif des salariés résidant en France métropolitaine.

**Sur le plan national, le Volet Salariés du Baromètre 2014 met en lumière 5 enseignements clés :**

- **89 %** des salariés considèrent que l'équilibre des temps de vie est un sujet de préoccupation « important » voire « très important ».
- **72 %**, des salariés disent « manquer de temps » au quotidien.
- **69 %** des salariés considèrent que leur employeur « ne fait pas beaucoup de choses » pour les aider à équilibrer leurs temps de vie.
- **89 %** des salariés estiment que les aider à mieux équilibrer leur temps de vie pourrait avoir un impact important sur la performance économique de l'entreprise.
- **Un quart** des salariés indique que leur entreprise valorise le temps de présence au détriment de l'efficacité dans la réalisation du travail.

**Les mesures les plus demandées tournent majoritairement autour de l'organisation du travail :**

- Souplesse des modalités et des horaires de travail (38 %)
- Possibilité d'aménager les horaires de travail en fonction des contraintes parentales (36 %)
- Horaires et charge de travail raisonnables pour les collaborateurs (33 %)
- Règles simples de vie quotidienne de type « éviter les réunions tôt le matin ou tard le soir » (27 %).

**Focus « Famille »**

Qu'ils soient parents ou non, les salariés plébiscitent deux mesures familiales : les mutuelles favorables aux familles (43%) et la possibilité d'aménager les horaires de travail en fonction des contraintes parentales

(36%). Certains salariés ont des besoins plus spécifiques selon leur situation familiale :

- Pour les parents d'enfants en bas-âge et en maternelle, des solutions de garde (32%, et 22%) ;
- Pour les parents d'enfant en primaire, des congés parentaux sans impact sur l'évolution professionnelle (18%) ;
- Pour les parents d'ados, des CESU (21%) ;
- Pour les familles monoparentales, des congés familiaux rémunérés (33%) ;
- Pour les aidants familiaux, un ensemble de mesures prenant en compte leur situation (entretien spécifique avec leur responsable par exemple).

Ces besoins sont liés au sentiment de manque de temps, d'autant plus important chez les parents d'enfants en bas-âge (85%), les femmes (78%), les aidants familiaux (78%). De fait, les salariés parents et les aidants familiaux semblent davantage souffrir du présentéisme exigé par leur entreprise.

*Pour Jérôme BALLARIN, Président de l'OPE : « L'équilibre des temps de vie constitue un enjeu de plus en plus central dans notre société. Il touche aussi bien à la santé et aux conditions de vie des salariés qu'à l'égalité entre les femmes et les hommes. Les salariés manquent de temps au quotidien et rencontrent des difficultés pour concilier vie professionnelle et vie personnelle. Ils considèrent que leur employeur pourrait les soutenir davantage, par exemple en introduisant plus de souplesse dans l'organisation et les horaires de travail. L'OPE entend donc continuer à mobiliser tous les acteurs de la société autour de ces questions fondamentales pour notre devenir collectif. »*

*Pour François FONDARD, Président de l'UNAF : « Climat social, performance économique, stabilité des équipes... Les entreprises ont tout à gagner à favoriser la conciliation de leurs salariés, selon leurs besoins. Les parents ont besoin de temps et de disponibilité pour remplir leur rôle, en particulier les parents d'enfant en bas âge, les parents d'ados, les familles monoparentales, les aidants familiaux et les femmes, puisque ce sont elles qui expriment le plus ce besoin de temps. N'oublions pas les hommes qui jugent que leur entreprise ne fait pas suffisamment pour eux en termes de conciliation. »*

#### Contacts presse

---

OPE : **Valérie Pérès** - Tél : 06 .11.73.71.86 – e-mail : [valerie.peres@vpconseil.com](mailto:valerie.peres@vpconseil.com)

UNAF : **Cécile Chappe** - Tél : 06 .18.17.74.37 – e-mail : [cchappe@unaf.fr](mailto:cchappe@unaf.fr)

#### Pour toute information complémentaire

---

OPE : **Catherine Boisseau Marsault** - Tél : 01.75.43.67.76 – e-mail : [cbm@observatoire-equilibre.com](mailto:cbm@observatoire-equilibre.com)

UNAF : **Laure Mondet** - Tél : 06 .18.17.74.37 – e-mail : [lmondet@unaf.fr](mailto:lmondet@unaf.fr)